

AVIS RECTIFICATIF DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES PAR AUTORITE DE JUSTICE

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) informe le public qu'en exécution de l'ordonnance N°841/2026 du 18 mars 2026, et conformément à l'avis n°002/2026/OTR/CG/CDDI du 24 juillet 2026, la vente aux enchères publiques de mille-un (1001) véhicules de diverses marques, prévue pour se dérouler le jeudi 06 août 2026, est reportée au **jeudi 20 août 2026** pour des raisons pratiques.

La vente aura donc lieu le jeudi 20 août 2026 à partir de 09 heures 30 minutes et jours suivants à la Direction des Opérations Douanières de Lomé-Port.

Conditions de participation à la vente

- 1- La vente est faite aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, paiement au comptant et sur place majoré de 12% avec enlèvement immédiat ;
- 2- La participation à la vente est subordonnée au paiement d'une somme de cinq mille (5.000) francs CFA non remboursable contre une quittance sécurisée au titre d'enregistrement des adjudicataires, à la Division du Contentieux de la Direction du Renseignement et de la Lutte Contre la Fraude ;
- 3- Aucune réclamation ne sera prise en compte après adjudication ;
- 4- Les adjudicataires qui n'auront pas acquitté le montant des effets qui leur sont adjugés avant 17 heures 30 minutes du jour de leur achat, verront leur adjudication annulée.

La participation du public à cette vente implique l'acceptation des conditions ci-dessus énumérées.

Pour tout renseignement, bien vouloir s'adresser au cabinet d'Etude du Me BINI P. Yves, Commissaire-Priseur, sis à Bè - Klikamè – Lomé, Tél : 90 11 58 58.

Fait à Lomé, le 19 août 2026

Le Commissaire Général

Yawa Djigbodi TSEGAN